



Prévention
Santé & Travail 06
C.M.T.I

La **Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP)**



La PDP consiste à **Maintenir En Emploi (MEE)** des salariés en situation de vulnérabilité (d'origine professionnelle ou non) du fait d'un état de santé difficilement compatible avec la poursuite de leur activité .



"Les situations de vulnérabilité peuvent être d'origine professionnelle ou non et peuvent se traduire ou non par une reconnaissance de la qualité du travailleur handicapé (RQTH) ou le bénéfice de l'obligation d'emploi de travailleur handicapé (BOETH) "



France
Travail

ergo
Santé
SOLUTIONS ERGONOMIQUES

Carsat
Retraite
& Santé
au travail
Sud-Est



l'Assurance
Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

Service Social
Sud-Est

CAP
EMPLOI

Par qui ?



Notre cellule PDP est constituée des membres de l'équipe pluridisciplinaire du service : soit deux médecins du travail, une infirmière en santé au travail, une assistante sociale et une psychologue du travail.

Elle travaille en partenariat avec les acteurs du MEE (personnels de la CARSAT) et les acteurs du handicap, de la compensation du handicap et de la reconversion (personnels de Cap Emploi, Agefiph, Teams Handicap, ERGOSANTE)

La cellule PDP se réunit avec ses partenaires une fois par mois.



Comment ?

- Par un repérage précoce pour limiter l'usure professionnelle (absentéisme, turn-over, accidents, troubles musculo-squelettiques...)
- Mise en place de dispositifs pour prévenir la désinsertion professionnelle du salarié, permettant son maintien en emploi ou favorisant son retour en emploi.



04.93.62.74.62



cellule.pdp@cmti06.com



<https://www.cmti06.org/>